



Convention des Nations Unies du 10 décembre 1982 sur le droit de la mer

RS 0.747.305.15; RO 2009 3209

Champ d'application le 9 février 2016, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Bulgarie* **2	15 mai	1996	14 juin	1996
Congo (Kinshasa)* ²	17 février	1989	16 novembre	1994
France* **3	11 avril	1996	11 mai	1996
Ghana ⁴	7 juin	1983	16 novembre	1994
Grèce* ²	21 juillet	1995	20 août	1995
Palestine	2 janvier	2015 A	1 ^{er} février	2015
Pays-Bas* **				
Aruba	23 juillet	2014	23 juillet	2014
Royaume-Uni* **3	25 juillet	1997 A	24 août	1997

* Réserves et déclarations.

** Objections.

Les réserves, déclarations et objections, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 2009 3209, 2011 4625 et 2014 129.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

² Publication afin de mentionner la formulation d'une déclaration par cet Etat.

³ Nouvelle publication afin de mentionner l'objection de cet Etat à l'encontre d'une réserve.

⁴ Publication afin de mentionner le retrait total des réserves, déclarations et objections de cet Etat.

